

Organisation du 2^{ème} Brevet Blanc 4[°] et 3[°]

Le second Brevet Blanc se déroulera comme suit :

Lundi 31 janvier 2022 :

Épreuve de **Français** : début 9h15 – durée 3h00 (pause 15mn) -
Sortie autorisée à partir de 12h15.

Épreuve de **Mathématiques** : début 14h00 – durée 2h00
Sortie autorisée à partir de 15h45.

Mardi 01 février 2022 :

Épreuve d'**Histoire-Géographie-E.M.C.** : début 10h30 – durée 2h00
Sortie autorisée à partir de 12h15.

Épreuve de **Sciences** : début 14h00 – durée 1h00 (*Sortie autorisée à partir de 14h45*).
Pour les **4èmes** : Techno/SVT
Pour les **3èmes** : Techno/Physique

NB : Les deux niveaux déjeuneront au réfectoire

Mercredi 02 février 2022 : Oral blanc des 3èmes (horaires selon ordre de passage)

Pour les élèves bénéficiant d'un **tiers-temps**, les horaires d'épreuves seront les suivants :
Pas de sortie anticipée possible.

Lundi 31/01 : 08h15 – 12h30 (Français)
14h00 – 16h40 (Mathématiques)

Mardi 01/02 : 09h45 – 12h25 (Histoire-Géographie-E.M.C.)
14h00 – 15h20 (Sciences)
Techno/SVT : pour les 4èmes
Techno/ Physique : pour les 3èmes

Les horaires sont donc exceptionnellement modifiés et correspondent aux épreuves citées ci-dessus. **Il n'y aura pas de permanence mise en place.**

A remettre à la vie scolaire avant le 21 janvier 2022

◇ Autorise mon enfant à sortir de façon anticipée de l'établissement, s'il rend sa copie avant l'heure de fin d'épreuve.

◇ N'autorise pas mon enfant à sortir de façon anticipée, dans ce cas il restera dans la cour jusqu'à l'heure de fin d'épreuve.

Signature :